

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 13 octobre 2021

Numéro de parution : RA000242

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/386

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 30 juillet 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme FLORES (Lucie, Christine, Margot), anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «WARGNY KATZ» à la résidence de Paris, a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 4 octobre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SAS «CHEUVREUX» à la résidence de Paris.

Notaire concerné : Mme FLORES (Lucie, Christine, Margot)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)